FONPRO
Fondation cantonale pour
la formation professionnelle

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

& rapport de gestion

Espace santé-social Vaud - Cours de mobilisation et soins ASE - 3 mai 2022

4-5
Message de **Philippe Thuner**, Président

6-7
Editorial de **Nathalie Bernheim**, Secrétaire générale

8-9
La Fonpro en bref

10-11
La Fonpro en chiffres

12-23
Les principaux axes d'activités

24-27
Les éléments financiers (bilan et compte d'exploitation)

28-29
Le Conseil de fondation

30-31
L'administrateur

32-35
Réseaux et partenaires

MESSAGE DU PRÉSIDENT
PHILIPPE THUNER

Contrairement aux espoirs de la plupart d'entre nous, l'année 2021 a encore été marquée par les difficultés liées au COVID-19.
Fort heureusement, l'accalmie de la fin du printemps-début de l'été a permis de finir l'année scolaire à peu près normalement et aux procédures de qualification de se dérouler en présentiel.

Consciente de la crise traversée par certaines branches de notre économie, la Fonpro a renouvelé son soutien financier aux entreprises formatrices en mettant à nouveau à disposition un fonds de 4 millions de francs destiné à prendre en charge le solde des coûts des cours interentreprises facturés par les organisateurs de cours qui dépassent les contributions maximales de l'Etat et de la Fonpro.

La Fonpro a également contribué à un salon de l'apprentissage virtuel remplaçant par des webinaires l'édition de novembre 2020 annulée. De plus, elle a décidé de prendre en charge le coût des transports d'élèves au salon des métiers 2021. Elle étudiera cet été des mesures d'encouragement à la participation des apprentis vaudois aux « Swiss Skills », concours national mettant en valeur les jeunes professionnels récemment diplômés.

Consolider le présent, mais assurer l'avenir, tel pourrait être le leitmotiv de la Fonpro. A cette fin, notre fondation a engagé une démarche de réflexions sur une « vision 2030 » et la stratégie 2023 – 2027 pour y parvenir. Il s'agira de s'adapter à l'évolution de la formation professionnelle en favorisant toujours la formation duale mixant école et entreprise.

Il est aussi vraisemblable qu'une révision de la loi vaudoise sur la formation professionnelle soit mise en route durant la législature qui commence le 1er juillet prochain.

Sur le plan fédéral, les réflexions sur la formation professionnelle 2030 sont en cours. La Fonpro suivra avec attention l'évolution du cadre légal de ses activités et y apportera, dans la mesure du possible et selon son champ d'activités, sa contribution, en osmose avec sa vision 2030.

Merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à assurer les missions de la Fonpro en faveur de notre formation professionnelle, dont l'excellence du système dit dual est reconnue et enviée dans de nombreux pays.

ÉDITORIAL DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

NATHALIE BERNHEIM

Les changements structurels en cours dans nos économies, de même que toutes les grandes tendances liées au numérique (digitalisation, automatisation) et aux transitions vertes, mettent en évidence la nécessité d'acquérir des compétences. Nous avons tous besoin de formation, de reconversion ou de perfectionnement. L'expérience vécue ensemble ces derniers mois où nous nous sommes retrouvés tous placés dans une situation simultanée d'apprentissage n'est, à bien y réfléchir, pas une parenthèse mais plutôt une nouvelle attitude à adopter.

La détente de ce printemps sur le front sanitaire nous a permis de reprendre notre souffle et de constater que le canton de Vaud a, dans l'ensemble, plutôt bien réagi, même si tous les secteurs n'ont, tant s'en faut, pas été impactés uniformément. La situation européenne nous rappelle que les temps sont incertains et que nous devons continuer nos efforts dans nos domaines respectifs pour assurer la suite de nos opérations.

Lors d'une récente conférence de l'OCDE, il était mis en évidence le fait qu'il était essentiel de penser les compétences à l'échelle locale. En effet, de grandes disparités existent au niveau régional. Les employeurs peuvent avoir de la peine à pourvoir des emplois, des employés ne pas se sentir pourvus de toutes les compétences nécessaires à leurs activités actuelles. Ces lacunes, ces inadéquations impactent fortement les acteurs concernés et tout l'environnement économique au sein duquel ils évoluent.

Il est peu envisageable de laisser l'accès à des mises à niveau professionnelles à une minorité seulement et ne pas entrainer dans ce mouvement les employés ayant moins de compétences. Ce faisant, c'est toute notre économie qui pâtira, à moyen terme, des manques de ressources que nous créons aujourd'hui.

Preuve en est une étude réalisée conjointement par les universités de Zurich et de Berne. Elle illustre le rapport très positif existant entre l'augmentation de l'offre de formation en lien avec l'innovation et les nouvelles technologies (MINT) dans une région et la progression de l'économie aux alentours.

S'assurer que l'offre de formation corresponde aux besoins du tissus économique, augmenter notre agilité à l'adapter et à répondre aux besoins locaux prend tout son sens. Les entreprises s'implantent et se développent là où elles trouvent des personnels qualifiés pour répondre à leurs besoins du moment et les accompagner dans leurs projets d'innovation. Cette recherche de proximité avec les personnes ayant des compétences est sans doute prépondérante même à l'heure où l'on vante les mérites du télétravail. Les professionnels recherchent souvent leur emploi à proximité de leur lieu de formation lorsqu'ils trouvent les opportunités pour le faire. C'est ainsi un cercle vertueux qui se constitue et dont les parties prenantes tissent des conditions fortes d'attractivité, de dynamisme et d'innovation, bénéfiques à tous les secteurs de notre société et propres à conserver à nos régions leur qualité de vie.

Au cœur de ce mécanisme, la formation professionnelle répond à ces besoins. Si sa capacité de réactivité a été mainte fois éprouvée, il est primordial de soutenir la formation professionnelle, tant initiale que supérieure. La Fondation cantonale en faveur de la formation professionnelle s'y emploie en travaillant à sa stratégie future. Elle cherche à assurer que ses prestations, adossées à ses bases légales, répondent tant aux besoins actuels qu'à ceux à venir. Elle se veut un outil efficace, à l'échelle du canton, afin de venir soutenir tous les acteurs concernés.

Pour l'heure, la FONPRO exerce son action notamment à travers les mesures suivantes :

- Financement des charges externes de l'apprentissage,
- Financement de mesures d'encadrement des apprentis,
- Financement des stages professionnels obligatoires,
- Promotion de la formation professionnelle initiale,
- Encouragement à la formation professionnelle supérieure,
- Information des acteurs de la formation professionnelle.

L'équipe de la FONPRO se joint à moi pour vous inviter à prendre connaissance de nos résultats pour l'année 2021 et vous souhaiter une excellente lecture.

LA FONPRO EN BREF

La FONPRO contribue à financer les coûts :

- des cours interentreprises, des frais de matériel et de locaux dans le cadre des examens finaux, de même que ceux liés à l'encadrement des stages professionnels obligatoires, pour les entreprises formatrices du canton de Vaud ;
- des cours préparatoires menant aux brevets et diplômes fédéraux, ainsi que des examens y relatifs pour les salariés des entreprises vaudoises ;
- de mesures d'appui pour encadrer les apprentis en difficulté afin de réduire les ruptures des contrats d'apprentissage et les échecs ;
- de la promotion de la formation professionnelle initiale.

ENTREPRISES VAUDOISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

0,09%
de la masse salariale perçue via les caisses d'allocations familiales (CAF)

FONPRO

SALARIÉS DES ENTREPRISES VAUDOISES

CHF 1'990'000.-
soutien financier direct pour le suivi d'une formation professionnelle menant à un brevet ou un diplôme fédéral

ORGANISATEURS DE CIE

CHF 20'970'000.-
via les organisateurs de cours interentreprises et d'examens finaux dans le cadre des procédures de qualification

ENTREPRISES FORMATRICES VAUDOISES

PORTEURS DE MESURES

CHF 980'000.-
via des mesures d'appui

APPRENTIS

LA FONPRO EN CHIFFRES

PRESTATIONS FINANCÉES	RÉSULTATS EN 2021
Cours interentreprises	**CHF 19’420’000.-** ont servi à financer intégralement ou partiellement les coûts des CIE pour 14’300 apprentis
Encadrement des stages professionnels obligatoires	**CHF 210’300.-** versés directement aux entreprises pour contribuer au financement de l’encadrement de 86 apprentis ASE
Matériel et locaux pour les examens finaux CFC et AFP	**CHF 1’550’000.-** pour assurer la gratuité intégrale aux entreprises formatrices pour les 4’950 apprentis concernés
Cours et examens menant aux brevets et diplômes fédéraux	**CHF 1’990’000.-** de soutien financier versés auprès de 740 bénéficiaires
Mesures d’encadrement des apprentis en difficulté	**CHF 980’000.-** ont été versés à des porteurs de mesures d’appui, pour soutenir environ 1’060 apprentis
Aides individuelles à la formation professionnelle initiale	**CHF 30’100.-** d’aides accordées depuis le début de la mesure
Soutien à des projets d’intérêt général de la formation duale	**CHF 390’000.-** de soutien alloués au « Salon des Métiers et de la Formation Lausanne »

LES PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

LE FINANCEMENT DES CHARGES EXTERNES DE L'APPRENTISSAGE

La formation duale permet d'alterner l'expérience pratique dans l'entreprise formatrice et les acquisitions théoriques complémentaires à la formation métier par le suivi des cours interentreprises (CIE).

Dans le canton de Vaud, les entreprises formatrices accueillant un apprenti sont financées par la FONPRO à travers le financement des coûts des CIE et le financement des procédures de qualification. La Fondation rembourse également aux entreprises qui en font la demande les factures des coûts des CIE si elles en reçoivent.

Ce financement aux entreprises formatrices est indirect lorsqu'il est adressé aux organisateurs de CIE et à la DGEP pour les procédures de qualification.

Ce financement est direct lorsqu'il concerne le remboursement des factures de solde résiduel, quand elles existent.

Le mécanisme de ces financements est expliqué dans les pages qui suivent.

LES FRAIS DES CIE DIRECTEMENT FINANCÉS AUX ORGANISATEURS DE COURS

Le service du canton, la DGEP, reçoit de la part des organisateurs de cours l'annonce du montant des coûts relatifs à l'organisation des CIE par profession. En tant qu'organe de surveillance, la DGEP contrôle et valide les charges qui lui sont présentées. Cette démarche permet le versement à l'organisateur de cours de la subvention cantonale pour les apprentis vaudois ; elle correspond à un forfait par jour et par apprenti, établi au niveau suisse, par profession.

La FONPRO intervient ensuite, par l'octroi d'une contribution supplémentaire, pouvant représenter jusqu'à quatre fois la part cantonale, qui vient solder le coût des CIE lorsque cela est possible. Quand l'entier des coûts n'est pas couvert par le versement de la subvention cantonale et de la contribution de la FONPRO, l'organisateur de CIE peut facturer aux entreprises formatrices le solde résiduel.

Les financements publics obtenus sont distinctement présentés dans un récapitulatif à destination des entreprises formatrices, que les organisateurs de cours leur transmettent.

Cette démarche permet chaque année d'éviter toute facturation de CIE pour la grande majorité des entreprises formatrices vaudoises, qui ne reçoivent pas de facture.

Ainsi en 2021, la gratuité des CIE est directement atteinte, sans facturation aux entreprises, pour environ 60% des 14'300 apprentis en formation et donc pour les entreprises qui les emploient.

La Fondation mobilise près de 70% de ses ressources, soit CHF 20.9 millions pour cette mesure.

Prise en charge des CIE : Proportion des apprentis selon le solde par jour pouvant être mis à la charge des entreprises formatrices

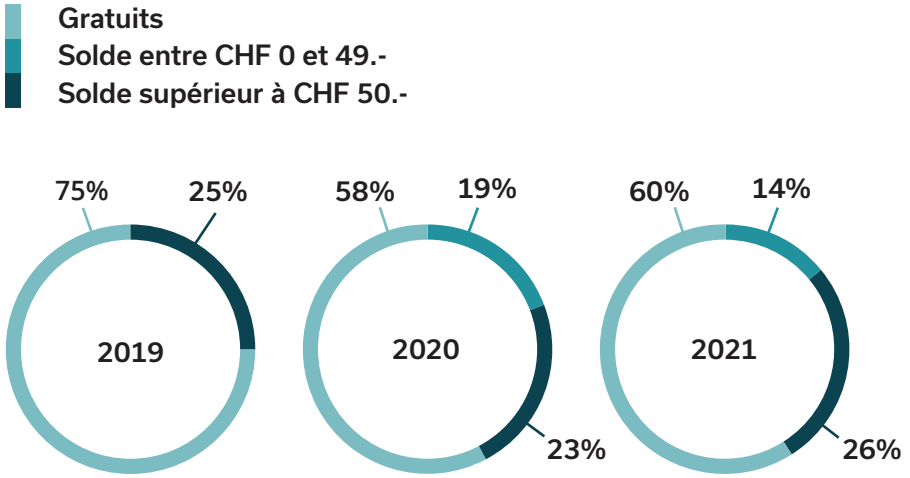

LES FRAIS DES CIE POUVANT ÊTRE MIS À LA CHARGE DES ENTREPRISES FORMATRICES

Le canton de Vaud et la FONPRO versent directement les financements publics alloués aux organisateurs de cours. Ces derniers n'ont pas l'autorisation d'adresser une facture aux entreprises formatrices avant d'avoir obtenu les financements (hormis pour le recouvrement des frais de repas et d'hébergement qui ne sont pas pris en considération dans les financements versés par la DGEP et la FONPRO). Les entreprises formatrices peuvent recevoir une facture au titre des journées de cours CIE dans le seul cas où il subsisterait un solde non couvert.

Dans cette hypothèse, la facture devra en tout temps faire état :

√ du coût total par jour et par apprenti,
√ de la déduction de la subvention accordée par la DGEP,
√ de la déduction de la contribution versée par la FONPRO,
➤ laissant alors apparaître un éventuel solde à couvrir par l'entreprise formatrice.

Pour tout comprendre de ces mécanismes, nous vous invitons à visionner les capsules vidéo explicatives qui les mettent en images et que vous trouverez sur notre site internet www.fonpro.ch (https://fonpro.ch/entreprises/formation-professionnelle-initiale/). Ces descriptions vous détailleront :

- Comment sont financés les CIE dans le canton de Vaud ?
- Quelle est la procédure de financement des CIE?
- L'entreprise formatrice reçoit-elle une facture CIE?

L'action conjointe du canton et de la FONPRO dans les démarches de surveillance des coûts présentés ont permis de faire chuter les soldes résiduels à destination des entreprises formatrices. En 2013 près de 12 millions de CHF pouvaient être refacturés aux entreprises formatrices vaudoises. Ces montants ont fortement baissé et représentent aujourd'hui environ 4 millions de CHF. Cette situation réjouissante est le résultat des efforts conjoints des organisateurs de cours dans leur maîtrise de charges, ainsi que des services du canton et de la FONPRO dans leurs actions de surveillance.

Evolution des montants affectés au financement des CIE

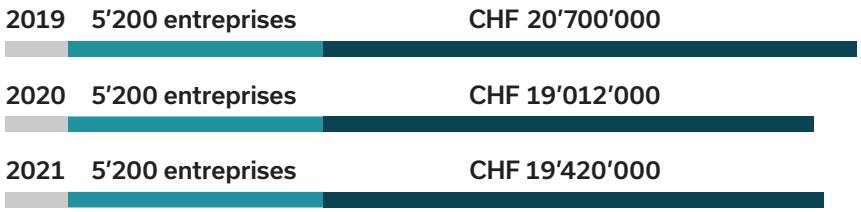

LE REMBOURSEMENT DES SOLDES RÉSIDUELS FACTURÉS AUX ENTREPRISES FORMATRICES

La Fondation a alimenté un fonds de crise d'un montant de CHF 4 millions dès le printemps 2020, en conséquence de la situation de crise vécue par les entreprises vaudoises. Ce fonds a permis de solder l'intégralité des coûts des CIE pour les entreprises formatrices qui en faisaient la demande.

En 2021, pour la deuxième année consécutive, la Fondation a réalimenté ce fonds afin de prendre à sa charge le solde des coûts des CIE.

Afin de pouvoir bénéficier de ces financements, les entreprises formatrices d'apprentis au bénéfice d'un contrat d'apprentissage vaudois déposent leur demande sur la plateforme dédiée www.fonpro-entreprises.ch.

Il est à préciser que les frais de salaire, de repas, de transport, d'hébergement ou encore ceux occasionnés par l'absence de l'apprenti sur son lieu de travail ne pourraient être pris en considération. Seuls les frais de cours des CIE seront considérés.

LES FRAIS DES PROCÉDURES DE QUALIFICATION

La FONPRO prend en charge l'intégralité des coûts de matériel et de locaux d'examen pour l'ensemble des apprentis vaudois passant un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de capacité (AFP). Elle agit de même pour les apprentis « répétants », afin de les aider à obtenir leur diplôme et à finaliser leur formation professionnelle initiale. Le passage des examens CFC et AFP par leurs apprentis est donc totalement gratuit pour les entreprises formatrices du canton de Vaud.

Pour recevoir le financement de cette prestation, les milieux concernés transmettent à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire toutes les factures relatives à ces épreuves.
Dans un premier temps, la DGEP les contrôle et les paye, avant d'adresser une facture globale à la FONPRO, qui vient rembourser la totalité des frais engagés.

La charge financière de cette prestation étant importante, les Services du canton et de la FONPRO étudient avec soin les évolutions de charges pour s'assurer, en partenariat avec les milieux professionnels, que ces dernières restent maîtrisées.

Financement des frais de locaux et d'examen

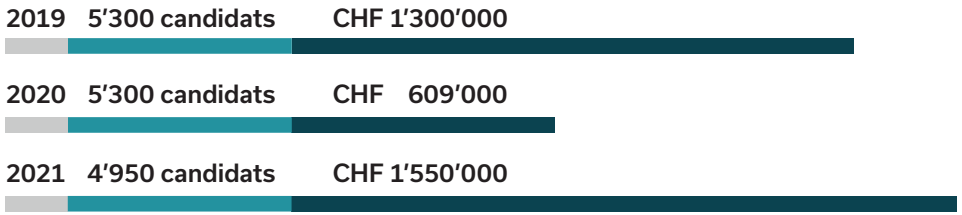

LE FINANCEMENT DE MESURES D'ENCADREMENT DES APPRENTIS

Travailler à prévenir les ruptures et les échecs en cours de formation reste une priorité pour tous les acteurs concernés. Ainsi la Fondation participe activement au soutien des apprentis en difficulté en finançant des porteurs de mesures. Chaque année ce sont ainsi près de 1'100 apprentis qui sont suivis par différentes mesures d'action préventives.

Ces mesures permettent d'identifier les jeunes concernés le plus tôt possible dans leur cursus et tentent de leur apporter une solution. L'implication et la collaboration de tous les partenaires de la formation est un gage de succès pour la réussite de ces mesures.

La FONPRO finance deux mesures mises en place par les milieux associatifs privés :

√ Des appuis individuels dispensés par des intervenants socio-pédagogiques (CoachApp). Ces appuis peuvent prendre la forme de cours de soutien dans les branches scolaires ou techniques, mais aussi d'aide à l'acquisition de méthodes d'apprentissage, d'organisation du travail, de gestion des échéances ou du stress.

√ Des appuis ciblés pour des groupes de 3 à 4 personnes encadrés par des étudiants (App-App) et répondant à des besoins spécifiques.

Les résultats de ces mesures sont unanimement reconnus sur le terrain, par tous les partenaires de la formation professionnelle : apprentis, patrons, enseignants et parents.

Mesures d'appui des apprentis

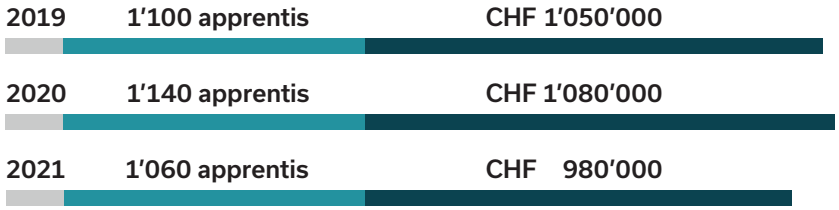

LE FINANCEMENT DES STAGES PROFESSIONNELS OBLIGATOIRES

La FONPRO finance les frais d'encadrement, pour les structures d'accueil, des stages professionnels prévus par les ordonnances de formation. Ce financement est destiné aux entreprises encadrant un stagiaire socio-éducatif (ASE).

Seuls les stages professionnels dans le cadre de la formation CFC au sens de l'ordonnance fédérale de formation (ORFO) peuvent être financés. Un montant forfaitaire annuel de CHF 2'400.- est versé par stagiaire disposant d'un contrat de stage validé par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

Afin de recevoir ce financement, la Fondation informe par courrier les structures d'accueil qui peuvent y prétendre à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Ces dernières peuvent alors déposer une demande de financement à travers la plateforme dédiée de demandes en ligne www.fonprostages.ch.

Les montants sont versés directement auprès des structures d'accueil bénéficiaires.

Financement des stages professionnels obligatoires

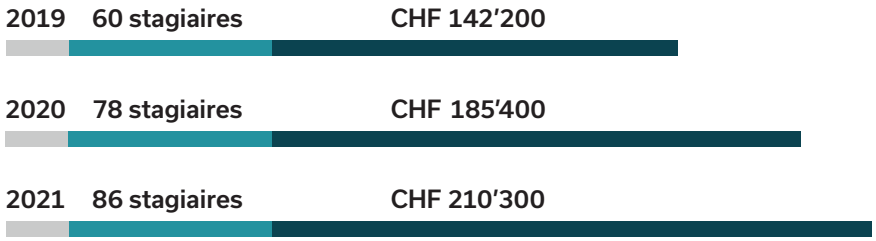

LA PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Les formations professionnelles mettent à la disposition des jeunes un large éventail de possibilités de formations pratiques ; elles permettent d'acquérir de solides connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession ; elles sont constituées de cursus sans cesse mis à jour pour refléter la réalité des besoins des professionnels en entreprise et assurent donc l'employabilité de ceux qui les suivent ; elles sont toujours plus attractives en raison d'offres d'enseignement bilingue, de même que de possibilités d'échanges avec d'autres pays ; elles sont aussi toujours le point de départ de formations supérieures certifiantes.

Promouvoir les filières de la formation professionnelle initiale (FPI) est essentiel. Leurs atouts sont multiples. Elles ne devraient jamais être un choix par défaut car les entreprises formatrices, qui forment des apprentis, transmettent leur savoir et constituent leur relève.

Choisir cette voie de formation, c'est agir comme deux tiers des jeunes en Suisse. Rester au fait de l'actualité des offres de formation n'est pas chose aisée car cette filière est en mutation permanente pour répondre aux besoins de l'économie. Les élèves et leur famille ont en conséquence besoin d'obtenir des informations au sujet des perspectives de carrières, riches et variées, que la formation professionnelle initiale peut offrir.

Informer les jeunes au sujet de ces filières ne doit donc pas être une démarche liée aux résultats scolaires, mais être encouragée pour tous les élèves de la scolarité obligatoire. De plus, les parents, qui participent aux choix d'orientation de leurs enfants, doivent aussi pouvoir s'informer afin de juger des innombrables opportunités que ces filières revêtent.

SALON DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION LAUSANNE

Le « Salon des Métiers et de la Formation Lausanne » se tient chaque année afin de permettre aux jeunes et à leurs proches de s'informer des possibilités existantes. Ils peuvent ainsi découvrir différentes facettes de la vie professionnelle en un seul lieu.

Pour les associations professionnelles et les entreprises formatrices, le but est de parvenir à attirer de jeunes talents pour trouver suffisamment d'apprentis motivés par les places offertes. Cette manifestation qui s'est déroulée du 16 au 21 novembre 2021 à Beaulieu a accueilli près de 46'000 visiteurs dont 15'000 élèves et enseignants.

WEBINAIRES DES MÉTIERS

Au printemps 2021, en remplacement du salon 2020 qui n'avait pu se tenir à l'automne, les partenaires de la formation professionnelle ont préparé des webinaires, financés, entre autres, par la FONPRO.

Le but de cette opération est identique à celui du Salon des métiers : mettre en relation les élèves en fin de scolarité obligatoire avec les apprentis et les formateurs en entreprise. La démarche s'est faite en deux étapes : une capsule vidéo et des rencontres interactives en ligne faisant suite à une inscription des jeunes intéressés. Fort du succès de cette édition, un complément digital au Salon sera désormais réalisé. La Fondation en assurera partiellement le financement.

FINANCEMENT DU TRANSPORT DES ÉLÈVES VAUDOIS AU SALON DES MÉTIERS

Depuis l'édition de 2021, la Fondation finance le transport de tous les élèves vaudois de l'école obligatoire qui se rendent sur le site de Beaulieu.

La Fondation rend ainsi le site accessible à tous les jeunes Vaudois sans faire peser les coûts de déplacement de manière inégalitaire selon l'éloignement du site d'exposition.

Ainsi la Fondation prend à sa charge l'intégralité des coûts en dehors des premiers CHF 4,80 par élève. C'est un peu comme si le Salon se trouvait à un court trajet de bus de tous les établissements du canton.

L'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Il est important d'insister sur le lien fort qui lie l'innovation des entreprises en Suisse à son système de formation. En effet, des études ont démontré que l'innovation « *repose sur la collaboration entre les diplômés des hautes écoles et les spécialistes venant du système de la formation professionnelle* ». La participation des entreprises comme acteurs de la formation professionnelle tant certifiante que continue, ainsi que comme recruteurs des profils émanant de ces filières, prend tout son sens. Disposer des personnes formées et à jour des avancées des différents domaines est crucial.

La formation professionnelle tertiaire, en validant l'acquisition de compétences pointues de la pratique professionnelle, mais aussi souvent de compétences de management liées à l'encadrement d'équipe, crée les meilleures conditions d'interaction. Cette démarche permet de ramener dans l'entreprise des pratiques à jour et donc d'interroger et de faire progresser celles qui existent à l'interne.

Afin de soutenir les salariés des entreprises vaudoise, la Fondation invite les usagers concernés à venir chercher les financements de leur formation le plus rapidement possible une fois les cours commencés. Une plateforme de demandes de financement en ligne est dédiée et permet de dématérialiser intégralement le traitement des dossiers. Les différentes procédures et directives sont tenues à la disposition des usagers par internet.

La Fondation joue ainsi pleinement son rôle en encourageant les personnes intéressées à entreprendre ces formations exigeantes. Elle finance les cours préparatoires à hauteur maximal de 25% de leur montant et de CHF 2'500.-. Quant à la taxe d'examen, elle prend en charge 100% de son coût plafonné à CHF 3'000.-.
Toutes les informations concernant les conditions de ce financement sont disponibles sur notre site internet www.fonpro.ch. La Confédération, sous certaines conditions, octroie un financement direct à la personne pour celles et ceux qui entreprennent une formation professionnelle supérieure. Le financement de la FONPRO peut s'additionner à celui obtenu.

Le dépôt de la demande de soutien financier se fait à travers un formulaire de demande en ligne disponible sur le site internet dédié www.fonprosup.ch.

Financement de la formation professionnelle supérieure

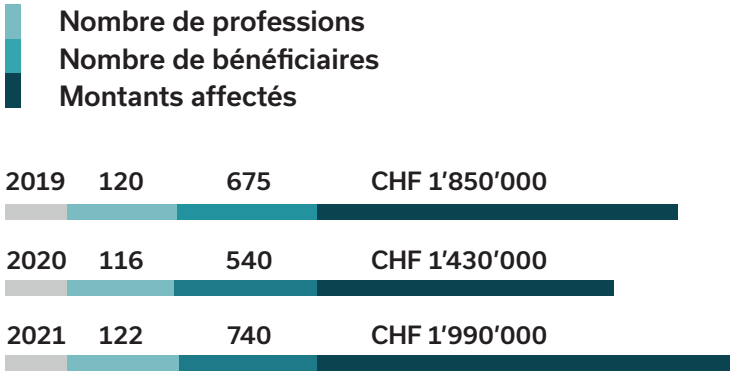

L'INFORMATION DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

INFORMER SUR LES MESURES PORTÉES

La Fondation poursuit son effort de communication auprès de ses partenaires et du public afin d'informer tous les bénéficiaires potentiels des mesures qu'elle porte.

La Fondation axe particulièrement son effort de communication auprès des entreprises formatrices car elle vient solder à titre exceptionnel les factures résiduelles reçues au titre des cours interentreprises de leurs apprentis pour les années 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022 touchées par la pandémie.

La FONPRO continue à rendre les entreprises formatrices vaudoises attentives à son action et à les informer des aides indirectement allouées concernant les cours interentreprises et les procédures de qualification de leurs apprentis.

La FONPRO communique toujours à travers des actualités mises en ligne sur son site www.fonpro.ch, ainsi que par le biais de la presse généraliste ou professionnelle.

L'équipe reste disponible pour répondre à tous besoins d'éclaircissement et se déplace volontiers pour présenter la Fondation et ses actions lors d'évènements professionnels, tels que les assemblées générales des associations professionnelles par exemple, lorsqu'elle y est invitée.

Rappelons enfin qu'un service de messagerie instantanée est mis à disposition des utilisateurs et est très fortement apprécié. Le but est d'offrir une aide efficace de même qu'un service de qualité aux personnes ayant besoin d'informations spécifiques. Ce service est disponible en direct aux heures d'ouverture des bureaux et accessible depuis le site internet www.fonpro.ch. Ce site internet est régulièrement actualisé pour permettre à tout un chacun de trouver une information ciblée et pertinente.

INFORMER SUR LES COÛTS FINANCÉS

En conséquence du travail porté par la Fondation concernant les mesures en lien avec le financement des charges externes de l'apprentissage, il apparaît un besoin de transparence accrue en faveur des différents acteurs.

- Les entreprises formatrices doivent en tout temps savoir ce que les organisateurs de cours de leurs apprentis sont en droit de leur facturer ;
- Les milieux professionnels doivent également être informés du coût par jour / apprenti de leurs professions.

Seule une volonté partagée de maîtrise des coûts peut nous assurer de les maintenir supportables, sans qu'ils ne deviennent un facteur dissuasif pour les entreprises formatrices.

Ainsi la Fondation publiera désormais les éléments à sa disposition au fur et à mesure du traitement des données, afin que les différentes parties prenantes soient parfaitement informées.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

- le bilan au 31 décembre
- le compte d'exploitation
- un extrait de l'annexe aux comptes

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

Actif	2021 CHF	2020 CHF
Actif circulant	**35'632'419**	**31'749'607**
Liquidités	25'095'852	21'141'258
AFC impôt anticipé	10'296	4'628
Actifs transitoires	10'526'271	10'603'721
Total de l'actif	**35'632'419**	**31'749'607**

Passif	2021 CHF	2020 CHF
Engagements à court terme	**13'001'110**	**12'545'574**
Créanciers	260'109	525'390
Passifs transitoires	526'092	461'116
Provision cours interentreprises	11'403'509	11'090'868
Provision stages professionnels	146'400	91'200
Provision matériel et locaux d'examen	440'000	150'000
Provision brevets & diplômes	190'000	190'000
Provision rétrocession autres fonds	35'000	37'000
Fonds affectés	**8'776'724**	**8'399'007**
Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPr)	1'500'000	500'000
Fonds de crise	7'276'724	7'899'007
Capital de la Fondation	**13'854'585**	**10'805'026**
Réserve générale	13'854'585	10'805'026
Résultat de l'exercice	-	-
Total du passif	**35'632'419**	**31'749'607**

COMPTE D'EXPLOITATION

	2021 CHF	2020 CHF
Produits	**29'668'292**	**28'325'845**
Contributions des employeurs *	29'816'452	28'458'384
./. Frais de perception des contributions par les caisses d'allocations familiales	-170'917	-158'232
Autres produits	21'053	20'683
Produits exceptionnels	1'705	5'009
Total des produits	**29'668'292**	**28'325'845**
Charges		
Prestations	**-24'175'927**	**-22'493'607**
Cours interentreprises *	-19'418'664	-19'261'706
Encadrement stages professionnels *	-210'300	-117'000
Matériel et locaux d'examen *	-1'547'619	-608'621
Brevets et diplômes *	-1'987'970	-1'429'752
Mesures encadrement apprentis	-977'998	-1'080'966
Aides individuelles	-946	-1'179
Rétrocessions autres fonds *	-32'431	6'516
Frais de fonctionnement	**-914'732**	**-905'353**
Honoraires	-753'900	-753'900
Autres frais de fonctionnement	-160'832	-151'453
Total des charges	**-25'090'658**	**-23'398'960**
Résultat d'exploitation	**4'577'634**	**4'926'884**

	2021 CHF	2020 CHF
Résultat d'exploitation	**4'577'634**	**4'926'884**
Résultat financier	**-138'063**	**-83'083**
Produits financiers	16'194	13'222
Charges financières	-154'257	-96'305
Résultat avant variation des fonds affectés	**4'439'571**	**4'843'802**
Résultat des fonds affectés	**-1'390'012**	**-3'998'702**
Financement projet général de formation	-390'012	1'298
Prélèvement Fonds projets de formation	390'012	-
Attribution au Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPr)	-1'390'012	-
Financement projet remb. solde CIE	-622'283	-100'993
Prélèvement Fonds de crise projet remb. solde CIE	622'283	100'993
Attribution au Fonds de crise projet remb. solde CIE		-4'000'000
Résultat de l'exercice avant variation du capital de l'organisation	**3'049'560**	**845'100**
Dissolution (+) / Attribution (-) de la réserve générale	-3'049'560	-845'100
Résultat de l'exercice	-	-

* détails selon l'annexe aux comptes, page suivante

ANNEXE AUX COMPTES

DÉTAILS DE DIVERS POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION

	2021 CHF	2020 CHF
Produits		
Contribution des employeurs de l'exercice en cours	28'400'000	27'600'000
Provisions au 31.12	570'000	243'000
./. Dissolution nette de provision de l'exercice antérieur	-243'000	-900'000
Contribution des employeurs de l'exercice antérieur	1'089'452	1'515'384
Total	**29'816'452**	**28'458'384**
Charges		
Cours interentreprises		
Réalisé	19'503'064	17'691'706
Provisions au 31.12	13'105'600	13'190'000
./. Dissolution nette de provision des exercices antérieurs	-13'190'000	-11'620'000
Total	**19'418'664**	**19'261'706**
Encadrement stages professionnels		
Réalisé	136'800	185'400
Provisions au 31.12	146'400	91'200
./. Dissolution nette des provisions des exercices antérieurs	-91'200	-138'000
	192'000	138'600
./. Dissolution nette des charges payées d'avance	77'100	56'400
Charges payées d'avance	-58'800	-77'100
Total	**210'300**	**117'900**

	2021 CHF	2020 CHF
Matériel et locaux d'examens		
Exercice en cours	1'000'000	390'000
Solde d'exercice (s) antérieur (s)	257'619	268'621
Provisions au 31.12	440'000	150'000
./. Dissolution nette des provision payées des exercices antérieurs	-150'000	-200'000
Total	**1'547'619**	**608'621**
Brevets et diplômes		
Réalisé	1'987'970	1'437'752
Provisions au 31.12	190'000	190'000
./. Dissolution nette provision des exercices antérieurs	-190'000	-198'000
Total	**1'987'970**	**1'429'752**
Rétrocession aux autres fonds		
Réalisé	34'431	33'484
Provisions au 31.12	35'000	37'000
./. Dissolution nette provision des exercices antérieurs	-37'000	-77'000
Total	**32'431**	**-6'516**

LE CONSEIL DE FONDATION

Nommé par le Conseil d'Etat, le Conseil de fondation est l'organe de décision de la FONPRO.

Il assume les tâches suivantes :

- Représenter la Fondation envers les tiers
- Proposer au Conseil d'Etat l'organe de révision externe
- Désigner l'administrateur, fixer ses honoraires et élaborer son cahier des charges
- Fixer le taux de contribution des employeurs vaudois
- Edicter les directives relatives au cadre d'intervention
- Définir les parts de financement pour chaque prestation
- Adopter le budget de la Fondation et le rapport annuel
- Publier les comptes
- S'assurer de la bonne utilisation par les bénéficiaires des contributions allouées

La FONPRO est une fondation de droit public gérée conjointement par le patronat, les syndicats et l'Etat de Vaud.

Les membres au 31.05.2022

Philippe Thuner	Président, représentant patronal
Bruno Bonafonte	Membre, représentant Etat de Vaud
Arnaud Bouverat	Membre, représentant syndical
Stéphanie Grimm	Membre, représentante patronale
Romaine Nidegger	Membre, représentante patronale
Raphaël Ramuz	Membre, représentant syndical
Nicolas Rochat Fernandez	Membre, représentant syndical
Catherine Staub	Membre, représentante patronale
Georges Zünd	Membre, représentant patronal
Lionel Eperon	Membre à titre consultatif DFJC – DGEP

STÉPHANIE GRIMM, ROMAINE NIDEGGER, PHILIPPE THUNER, BRUNO BONAFONTE, ARNAUD BOUVERAT, CATHERINE STAUB, NICOLAS ROCHAT FERNANDEZ, RAPHAËL RAMUZ

L'ADMINISTRATEUR

L'équipe de la FONPRO se compose à ce jour de quatre personnes pour un total de 3,8 ETP. Il s'agit de Nathalie Bernheim, secrétaire générale, Sébastien Cherix, secrétaire général adjoint, Dauana Mendes, comptable, ainsi que Flavia Modoni, collaboratrice.

La Fondation a tout au long de l'année 2021 traité les demandes suivantes :

- 420 liées aux CIE à travers le site **www.ciech.ch**,
- 86 concernant les stages à travers le site **www.fonprostages.ch**,
- 1'200 liées aux brevets et diplômes à travers le site **www.fonprosup.ch**.

Toutes ces décisions induisent environ CHF 21,6 millions de paiements et la surveillance y relative.

Le Conseil de fondation a confié au Centre Patronal, à Paudex, la tâche d'administrer la Fondation cantonale pour la formation professionnelle dans le cadre d'un mandat.

Toute l'équipe de la FONPRO attache une grande importance au soin et à la rapidité de traitement apportés à chaque demande, afin d'offrir le meilleur service possible.

Les tâches de l'administrateur sont les suivantes :

- Gérer et administrer la Fondation selon les directives du Conseil de fondation qui définit son cahier des charges
- Tenir le secrétariat et la comptabilité de la Fondation
- Traiter les demandes de participation financière
- Proposer au Conseil de fondation le taux de contribution des employeurs vaudois
- Préparer le budget et le rapport d'activités annuel
- Informer les organisations du monde du travail
- Coordonner les relations avec les autres fonds

SÉBASTIEN CHERIX , DAUANA MENDES, NATHALIE BERNHEIM, FLAVIA MODONI

RÉSEAUX ET PARTENAIRES

Prestataires de cours interentreprises

- 2roues Suisse Section Romande
- A+P DO IT YOURSELF
- A+P FLOWER
- ACFIE Formation
- Agora
- Agrotec Arc-Jura
- Agrotec Bern
- Agrotec Fribourg-Freiburg
- Agrotec Vaud
- AM Suisse
- APMI
- ARAM et SVM
- Artisans Boulangers-Confiseurs du canton de Genève
- ARTOS
- Association 2roues Suisse, section Genève
- Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens
- Association CIE JardinSuisse - GE
- Association Convenience Kiosque
- Association Cours des Installateurs Electriciens Genevois
- Association des artisans boulangers-pâtissiers-confiseurs du canton de Fribourg
- Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité
- Association des Cours Interentreprises de l'Union des Fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais
- Association des fabricants de décolletages et de taillages
- Association des transitaires de Suisse Occidentale
- Association du Conseil Paritaire de la Carrosserie de Genève
- Association FAI Formation Genève
- Association fribourgeoise des maîtres plâtriers-peintres
- Association fribourgeoise pour l'organisation des cours interentreprises
- Association Genevoise pour la Formation de l'Union Professionnelle Suisse de l'Automobile Section Genève
- Association PharmaGenève
- Association romande d'apprentissage en meunerie
- Association romande des agents d'exploitation
- Association romande des droguistes, représentation Vaudoise
- Association romande des fleuristes
- Association romande des médiamaticiens
- Association romande des métiers de la bijouterie
- Association romande des métiers de la pierre
- Association romande des réalisateurs publicitaires
- Association Romande pour le Commerce de la Photo et sa Formation
- Association Spedlogswiss Romandie pour la Formation Professionnelle
- Association suisse de recyclage du fer, du métal et du papier
- Association suisse des constructeurs navals
- Association suisse des détaillants d'articles de voyage et de maroquinerie
- Association suisse des détaillants en alimentation
- Association suisse des détaillants en jouets
- Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires
- Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres
- Association suisse des entreprises de forage et de sciage du béton
- Association suisse des esthéticiennes
- Association suisse des garnisseurs en carrosserie
- Association suisse des magasins d'articles de sport
- Association suisse des maisons spécialisées en horlogerie et bijouterie
- Association suisse des maîtres paveurs
- Association suisse des papeteries
- Association suisse des techniciens en orthopédie
- Association suisse du froid
- Association suisse pour la formation en soins animaliers
- Association suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association valaisanne des paysagistes
- Association vaudoise des banques
- Association vaudoise des écoles d'assistantes médicales
- Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation
- Association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers
- Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir
- Association vaudoise pour les métiers de laboratoire

- Audemars Piguet (Marketing) SA
- Auris
- Ausbildungs- und Prüfungsbranche Musik
- Ausbildungs- und Prüfungsbranche Möbel
- Ausbildungs- und Prüfungsbranche Parfumerie
- Ausbildungs- und Prüfungsbranche Textil
- Ausbildungsdachverband der Kanalunterhaltsbranche
- Ausbildungszentrum für die Schweizer Fleischwirtschaft
- Blancpain SA
- BOBST MEX SA
- Boulangerie & Confiserie Formation Vaud
- Branche de formation et d'examen construire et habiter
- Branche Handel Kaufmännische Grundbildung
- Branchenverband Deutschschweizer Wein
- Bureau des Métiers
- C -FOR, centre de formation des services industriels de Lausanne
- Callnet
- Carrosserie suisse Vaud
- Centre d'éducation permanente pour la fonction publique
- Centre de formation de Grangeneuve
- Centre de formation professionnelle Berne francophone
- Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment
- Centre de formation professionnelle par DECS-SFOP Etat du Valais
- Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises
- Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
- CFPS du Château de Seedorf
- Chambre Valaisanne de l'Agriculture
- CIE Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
- CIE des coiffeurs vaudois
- CIE Jardins Suisse Fribourg
- CILA, bâtiment N
- Coiffure Suisse, section Fribourg
- Collectif Romand - CIE - Technique Dentaire
- Commission des cours d'introduction aux métiers de menuisier, charpentier et ébéniste
- Commission des cours interentreprises des notaires romands
- Commission des cours interentreprises du canton de Fribourg pour la profession de dessinateur(trice) CFC, orientation Génie civil
- Commission vaudoise de formation en assurances
- Commission vaudoise pour la formation professionnelle des dessinateur(trice)s en bâtiment
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Genève
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Neuchâtel
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton du Valais
- Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens
- Communauté de travail TDA
- Cours d'introduction des dessinateurs CFC - orientation architecture
- Délégation à la formation I+D
- Département du territoire et de l'environnement - DGE - Formation professionnelle forestière
- Die Interessengemeinschaft Kunsthandwerk Holz
- Ecole d'arts appliqués
- Ecole Panorama
- Espace Compétences SA
- Espace Santé Social Vaud
- Fédération fribourgeoise des entrepreneurs
- Fédération suisse des agences de voyages
- Fédération suisse des urbanistes
- Fédération vaudoise des entrepreneurs, Ecole de la construction
- Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs
- Forces aériennes Payerne
- ForêtSuisse
- FormaPro
- Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en génie civil
- Groupement suisse de l'industrie mécanique
- Grundbildung Kaufleute Kommunikation
- H+ Bildung
- Hotel & Gastro Union
- Hôtel et Gastro Formation Fribourg
- Hôtel et Gastro Formation Genève
- Hôtel et Gastro Formation Vaud
- Hotel und Gastro Formation
- Hotelleriesuisse

- ICT-Formation professionnelle de suisse occidentale
- Industrie du bois Suisse
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg
- Interessengemeinschaft Berufsbildung Bekleidunggestalter
- Interessengemeinschaft Musikinstrumentenbauer
- Intérieursuisse - Association suisse des maisons d'aménagement intérieur et des selliers
- Jardin Suisse Vaud
- JardinSuisse
- Kommission für Zeichner Fachrichtung Raumplanung und Landschaftsarchitektur
- Kompetenzzentrum INDUSTRIELACKIERER
- LOGIN Berufsbildung
- LOGIN formation professionnelle
- Maison romande de la propreté
- Manufacture Jaeger-LeCoultre Branch of Richemont Int. SA
- Métal Fribourg
- Montres Breguet SA
- MultimediaTec Swiss
- OdA Bewegung und Gesundheit
- OdA Hauswirtschaft Bern
- OdA LANDI
- OdA Wald BE VS
- Organisation der Arbeitswelt Gesundheit
- Organisation der Arbeitswelt Pferdeberufe
- Organisation pour la formation commerciale fiduciaire-immobilière
- Organisation Romande des Cours interentreprises des Géomaticiens
- OrTra santé social Berne francophone
- OrTra Santé-Social Fribourg
- OrTra Santé-Social Genève
- OrTra Santé-Social Vaud
- OVAP Valais
- Poste CH SA Centre de formation
- R-Suisse
- Reifenverband der Schweiz
- Richemont Fachschule SBKV Stiftung
- Santésuisse
- Schuhschweiz Bildungs-GmbH
- Schweizer Verband der Orthopädie-Techniker
- Schweizerischer Verband Bild und Rahmen
- Service des forêts et de la nature
- Service Fashion + Style GmbH
- Société des pharmaciens du canton de Fribourg
- Société des vétérinaires suisses
- Société suisse d'industrie laitière
- Société suisse des maîtres poêliers-fumistes et carreleurs
- Société Vaudoise de Pharmacie
- Société vaudoise des médecins-dentistes
- Société vaudoise et romande des patrons pâtissiers-confiseurs, chocolatiers, glaciers
- Stiftung des Schweizer Optikverbandes für die berufliche Aus- und Weiterbildung
- Stiftung für Oberflächentechnik
- Suissemusic
- Suissetec Fribourg
- Swiss Association Polydesigner3D - CIE P3D
- Swiss Fashion Stores
- Swiss Graphic Designers
- Swissavant Wirtschaftsverband Handwerk und Haushalt
- Swissmem Academy
- Union fribourgeoise des carrossiers
- Union Patronale du Canton de Fribourg
- Union pour le tissage artisanal
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section Fribourg
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise
- Union suisse des photographes professionnels
- USMM section Vaud
- Verband Architektur-Modellbau
- Verband Fuss und Schuh
- Verband Leder Textil Schweiz
- Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz
- Verband Schweizerischer Gemüseproduzenten
- Verband Textilpflege Schweiz
- Verband Zoologischer Fachgeschäfte der Schweiz
- Verein Bildung Hörsystemakustik
- Verein kaufm. Grundbildung HGT
- Verein Polybau
- Viscom
- Zimmerleute Ausbildungszentrum Zentralschweiz

Entreprises encadrant un stagiaire assistant socio-éducatif (ASE)

- APERO - Garderle Liloane
- Association Enfance & Jeunesse
- Associatio la Branche
- Association Les Toupies
- Cap Canaille SA
- Chalet Sylvana
- Commune de Renens - Le Tournesol
- Crèche Les Colinets
- Crèche Les MiniWatts
- Crèche Piccolo Mondo
- CVE Entrebois
- CVE Grattapaille - Site Les Lucioles
- CVE le Carousel
- CVE Malley Prairie - L'Attique
- CVE Petit-Vennes
- CVE Polychinelle
- EFAJE
- EMS Bois-Gentil
- EMS La Maison d'Orphée S.A
- Ensemble hospitalier de la Côte
- EPSM Les Tilleuls
- EPSM Sans Souci
- Etablissements hospitaliers du Nord-Vaudois
- FAH - SEB / Foyer La Colombière
- Fondation de l'Oriel
- Fondation de Verdeil
- Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz
- Fondation des structures de l'enfance de La Tour-de-Peilz - Garderie Croqu'Lune
- Fondation du Midi
- Fondation Echaud
- Fondation EMS La Venoge
- Fondation La Case
- Fondation La Croisée de Joux
- Fondation La Primerose (CAT Kanumera)
- Fondation la Roue enchantée
- Fondation Saphir
- Fondation Silo
- Fondation Stanislas - EPSM Les Myosotis
- Fondation Yverdonnoise pour l'Accueil de l'Enfance
- Gabrielle Zaugg Colibri Eikenott
- Garderie Arc-en-Ciel
- Garderie La Barcarolle
- Garderie La Croq'cinelle
- Garderie-Nurserie Mosaïque
- Hopital de Lavaux
- Institut St. Joseph
- L'Ecoline SA
- Les Passerelles CVE
- Nurserie-garderie Mosaïque
- P'tit Flon Sàrl
- Service de l'Enfance de Romanel-sur-Lausanne
- Trottiz SA
- UAPE Les Castors-Apajym
- UAPE Les Petits Bouchons
- UAPE Marais'Cré

Partenaires App-App : Membres de la CODEV

- Chablais Région
- La Communauté régionale de la Broye (COREB)
- L' Association de la Région de Cossonay, Aubonne et Morges (ARCAM)
- L' Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV)
- L' Association Pays-d'Enhaut Région
- L' Association pour la promotion économique de la région Riviera – Lavaux (PROMOVE)
- L' Association pour le Développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
- L' Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)
- Lausanne Région
- Le Conseil régional du district de Nyon (Régionyon)

Encadrement des apprentis :

- Groupement pour l'apprentissage - GPA

FONPRO
Fondation cantonale pour
la formation professionnelle

Contact

Administrateur :
Nathalie Bernheim, Secrétaire générale
Sébastien Cherix, Secrétaire général adjoint

Coordonnées :
FONPRO Fondation cantonale pour la formation professionnelle
Case postale 1215 1001 Lausanne

Tél. : 058/796 39 37
info@fonpro.ch www.fonpro.ch
www.ciech.ch
www.fonpro-entreprises.ch
www.fonprostages.ch
www.fonprosup.ch

Rédaction : Nathalie Bernheim
Graphisme et mise en page : Agence We studio
Photographies : Julien Palmilha
Sources : canton de Vaud, CSRE, DEFR, IRDP, OCDE, OFS, SEFRI
Remerciements à : Espace santé-social Vaud

Liste des abréviations

AFP :	Attestation fédérale de formation professionnelle
APP-APP :	Appuis apprentis
ASE :	Assistant socio-éducatif
CAF :	Caisse d'allocation familiale
CFC :	Certificat fédéral de capacité
CIE :	Cours interentreprises
COACH APP :	Coaching apprentis
CODEV :	Coordination du développement économique vaudois
CSRE :	Centre Suisse de coordination pour la recherche en éducation
DEFR :	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DFJC :	Département de la formation de la jeunesse et de la culture
DGEP :	Direction générale de l'enseignement postobligatoire
ETP :	Équivalent temps plein
FONPRO :	Fondation cantonale pour la formation professionnelle
FPS :	Formation professionnelle supérieure
GPA :	Groupement pour l'apprentissage
IRPD :	Institut de recherche pédagogique
LVLFPr :	Loi sur la formation professionnelle
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économique
OFPC :	Office de la formation professionelle et continue
OFS :	Office fédéral de la statistique
ORFO :	Ordonnance fédérale de formation
SEFRI :	Secrétariat d'Etat à la formation , à la recherche et à l'innovation